SALLE DE L'ANCIEN QG
Convention de mise à disposition

Monsieur Laurent LISEMBART, mairie de Corps-Nuds, accepte de mettre à disposition la salle de l'ancien QG à l'association : ……., représenté(e) par M ……..
TEL : ……Mail : …….. à l'occasion de ……., le …… …….., de …….H à …….H…….

I - Conditions générales

Le nombre de participants admis devra respecter la capacité des lieux.
Il utilisera les locaux dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs.
Il devra restituer en l'état les locaux et accès qui sont mis à sa disposition.

II - Dispositions relatives à la sécurité

1. Préalablement à l'utilisation des locaux, l'organisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurances couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition,
2. Au cours de l'utilisation des lieux mis à sa disposition, l'organisateur s'engage :
 - à en assurer le gardiennage ainsi que celui des accès,
 - à contrôler les entrées et les sorties des participants aux activités considérées,
 - à faire respecter les règles de sécurité des participants,

III - Exécution de la convention

La présente convention peut être dénoncée par la commune à tout moment :

1. Pour cas de force majeure ou pour des motifs sérieux tenant au bon fonctionnement des services municipaux ou à l'ordre public, par lettre recommandée adressée à l'organisateur,

2. Si les locaux sont utilisés à des fins non conformes aux obligations contractées par les parties ou dans des conditions contraires aux dispositions prévues par ladite convention.

Fait à Corps-Nuds, le ……

L'organisateur

Monsieur Jean-Michel Desmons
Adjoint à la vie association et sportive – Animations du territoire